

DECRET N° 2001-052 DU 15 FEVRIER 2001

Portant nomination du Secrétaire Exécutif
du Fonds de Développement de la Formation
professionnelle Continue et de l'Apprentissage
(FODEFCA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** le Décret n° 94-009 du 22 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation du 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96- 402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le Décret n° 99-053 du 12 février 1999 portant approbation des Statuts du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage ;
- Sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 31 janvier 2001 ;

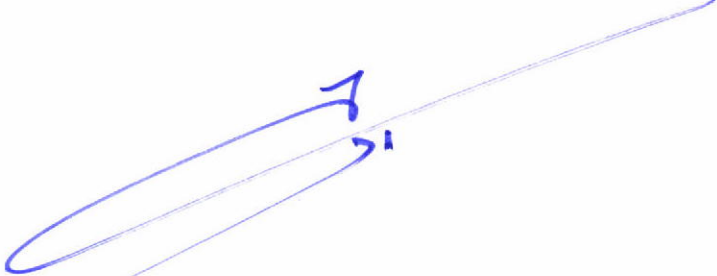
D E C R E T E :

Article 1er : Conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA), Monsieur TOSSAVI Yao Jean est nommé Secrétaire Exécutif du FODEFCA.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 février 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



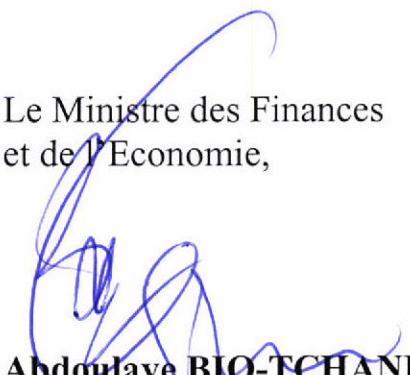
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



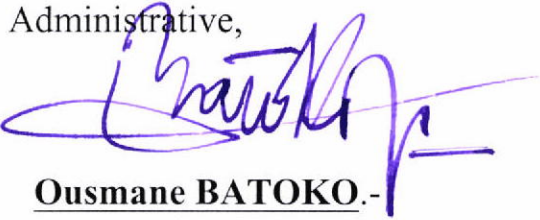
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative,



Ousmane BATOKO.-

AMPLIATIONS .- PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MDR 4 MCAT 4 MIPME 4 AUTRES MINISTERS 15 SGG 4 DGBM-DCF-
DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN -DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSP-
CSM 3 IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-